

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE
LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 10 AVRIL 2025 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Denis GERVAIS Maire,

Secrétaire de séance : M. Willy CAMUS

Présents : M. Pascal VATAN, M. Patrick LELOUVIER, Mme Francine MOLINET, Mme Josiane LE LANN, Mme Michèle MARTEAU-BOUESSAY, M. Benoît SAVOLDELLI, Mme Sandra GIMONET, M. Willy CAMUS, Mme Anne LECLERCQ, M. Jérémy PARIS, Mme Dominique DULAS.

Absent (e) (s) excusé (e) (s)

Absent (e) (s) : M. Philippe SCHERER, Mme Karine DION, M. Sylvain CHARRON

01/ PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 MARS 2025

APPROBATION, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 28 mars 2025.

02/ D10042025 – COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET COMMUNAL

ADOPTION, à l'unanimité, du compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2024, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du Maire pour le même exercice.

03/ D10042025 – BUDGET COMMUNAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2024

ADOPTION du compte administratif qui présente un excédent hors restes à réaliser, de 389 714.43 €, à l'unanimité, hormis M. le Maire qui réglementairement sort et ne participe pas au vote.

Mme Leclercq demande des précisions sur les prestations payées au compte 611.

Etat des indemnités des élus 2024

Le Conseil Municipal est informé des indemnités versées au Maire et aux adjoints au cours de l'exercice 2024.

Etat des indemnités des élus locaux 2024

en application de l'article L.2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales

Elus en exercice			
NOM Prénom	Fonction	Période	Montants bruts
M. Denis GERVAIS	Maire	Du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024	25 452.24 €
M. Pascal VATAN	Adjoint	Du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024	9 766.56 €
Mme Valérie CAILLAUT	Adjointe	Du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024	9 766.56 €
Mme Francine MOLINET	Adjointe	Du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024	9 766.56 €

04/ D10042025 – BUDGET COMMUNAL – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024 :

AFFECTATION, à l'unanimité, du résultat d'exploitation 2024, soit la somme de 340 382.48 € en recettes de fonctionnement du budget primitif 2025.

05/ D10042025 – VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2025

DÉCISION à 8 voix pour et 4 absentions (M. Willy CAMUS, Mme Anne LECLERCQ, M. Jérémy PARIS, Mme Dominique DULAS), de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :	37.34 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) :	46.14 %
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH)	15,54 %

06/ D10042025 – BUDGET COMMUNAL – BUDGET PRIMITIF 2025

ADOPTION à 10 voix pour et 2 abstentions (Mmes LECLERCQ et DULAS) du budget primitif 2025 de la Commune qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 211 000 € et en section d'investissement à 1 518 000 €.

07/ D1002025 – FONGIBILITE DES CREDITS SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025

AUTORISATION au Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (fonctionnement et investissement) dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, pour le Budget Primitif 2025 de la commune.

08/ D1002025 – DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES – EXERCICE 2025

DECISION, à l'unanimité, pour :

- la création d'une provision pour dépréciation d'un montant de 1 135 €
- l'inscription des crédits budgétaires correspondant au budget primitif 2025

09/ D1002025 – SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS :

VOTE à 7 voix pour, les subventions, ci-après

Mme MOLINET, M. VATAN, Mme MARTEAU-BOUESSAY, M. CAMUS et M. PARIS ne participent pas au vote.

09/ D1002025 SUBVENTIONS ANNUELLES 2025 AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	MONTANT
Sportives	
USO Comité Directeur	3 846,58 €
VTT Cyclo Rando	1 100,00 €
Sous-total "sportives"	4 946,58 €

Culturelles	
Association Manzanza Percussions	600,00 €
Association d'Education Populaire "La Martine"	1 000,00 €
Demain On Change Tout	100,00 €
Sous-total "culturelles"	1 700,00 €
Loisirs	
Les P'tits Points de la Trézée	650,00 €
Cercle de l'Amitié	550,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	100,00 €
IISD	100,00 €
Sous-total "loisirs"	1 400,00 €
Œuvres Sociales	
Croix Rouge du Loiret	500,00 €
Vaincre la mucoviscidose	50,00 €
Accueil de jour Les cigognes	50,00 €
AGE-CLIC	50,00 €
Sous-total "œuvres sociales"	650,00 €
Scolaires	
APE Les Petits Oratoriens	250,00 €
Association Post Scolaire	1 000,00 €
Coopérative Scolaire Ecole Primaire	1 500,00 €
PEP 45	120,00 €
Les Papillons Blancs - ADAPEI	60,00 €
MFR STE GENEVIEVE	180,00 €
CFA AGRICOLE YONNE	60,00 €
Sous-total "scolaires"	3 170,00 €
Patriotiques	
Le Souvenir Français Briare	50,00 €
Union Nationale des Combattants Briare / Ouzouer sur Trézée	200,00 €
Comité des Anciens d'Afrique du Nord Briare	50,00 €
Anciens Combattants Prisonniers de Guerre Briare	50,00 €
Sous-total "patriotiques"	350,00 €
Diverses	
Amicale des Secrétaires de Mairie	50,00 €
Les Restaurants du Cœur	300,00 €
Adama 45	50,00 €
Ligue Nationale contre le cancer	100,00 €
Sous-total "diverses"	500,00 €
TOTAL	12 716,58 €

10/ D1002025 – COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR DE L'EXERCICE 2024 - SERVICE DE L'EAU POTABLE

ADOPTION, à l'unanimité, du compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2024, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du Maire pour le même exercice.

11/ D1002025 – SERVICE DE L'EAU POTABLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2024

ADOPTION du compte administratif qui présente un excédent hors restes à réaliser, de 126 242.82 €, à l'unanimité, hormis M. le Maire qui règlementairement sort et ne participe pas au vote.

12/ D1002025 – 12 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2024 :

AFFECTATION, à l'unanimité, du résultat d'exploitation 2024, soit la somme de 15 568.29 € en recettes de fonctionnement du budget primitif 2025

13/ D1002025 – 13 – SERVICE DE L'EAU POTABLE - BUDGET PRIMITIF 2025 :

ADOPTION, à l'unanimité, du Budget Primitif 2025 du service de l'Eau Potable qui s'établit comme suit :

- SECTION de FONCTIONNEMENT	39 000.00 €
- SECTION d'INVESTISSEMENT	448 300.00 €

Clôture de la séance à 21H28

Le Maire
Denis GERVAIS



Le Secrétaire de séance
Willy CAMUS

